

Entente Canada-Québec relative au programme Infrastructures de loisirs Canada

**INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL DE 800 000 \$ POUR LA RÉFECTION DES TOITURES
DU COMPLEXE RÉCRÉATIF SAINT-CHARLES DE L'ARRONDISSEMENT SUD-OUEST DE LA
VILLE DE MONTRÉAL**

Montréal, le 19 août 2010 — La population de l'arrondissement Sud-Ouest de la Ville de Montréal profitera bientôt d'infrastructures récréatives rénovées au complexe récréatif Saint-Charles. C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, ainsi que la ministre responsable des Aînés et députée de Saint-Henri–Sainte-Anne, madame Marguerite Blais, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard.

Ce projet, dont le coût admissible est évalué à 1 200 000 \$, pourra être réalisé grâce à un investissement gouvernemental de 800 000 \$. L'arrondissement Sud-Ouest, quant à lui, participe au financement de ce projet en injectant un montant de 400 000 \$.

Le projet présenté consiste à remplacer les toitures existantes du complexe récréatif, qui englobe un aréna, une piscine et un gymnase, par une membrane de bitume modifié.

« Bon nombre de nos infrastructures de loisirs doivent être rénovées et améliorées. Or, il peut s'avérer difficile pour les municipalités d'assumer la totalité des coûts engendrés par la remise en état de ces équipements publics. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a adopté le programme *Infrastructures de loisirs Canada*, qui consacre 500 millions de dollars sur deux ans à la modernisation de nos installations sportives et récréatives partout au pays. Je me réjouis de la réalisation du projet annoncé aujourd'hui, car il permettra aux résidents du Sud-Ouest de la Ville de Montréal de profiter d'infrastructures mieux adaptées à leurs besoins », a mentionné le ministre d'État Lebel.

« Le complexe récréatif Saint-Charles offre depuis une trentaine d'années de nombreuses activités sportives, culturelles et aquatiques. Les travaux prévus permettront de prolonger la durée de vie du bâtiment en plus de continuer à offrir, de façon sécuritaire, des activités et des services à une clientèle active », s'est réjouie la ministre et députée Blais.

Rappelons que les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu une entente afin d'accélérer la mise en chantier de projets touchant les infrastructures de loisirs, et ce, pour les deux prochaines années. À cet effet, leur contribution est pour chacun de 76 millions de dollars ou plus. Les gouvernements fédéral et provincial de notre pays et l'administration de la municipalité ou de l'organisme visé se partageront le financement des projets d'infrastructures de loisirs. L'investissement aura ainsi un meilleur effet multiplicateur, à l'image des autres programmes d'infrastructures.

Les investissements annoncés aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre du programme *Infrastructures de loisirs Canada* du gouvernement du Canada ainsi que du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* du gouvernement du Québec.

Le programme *Infrastructures de loisirs Canada*, qui relève du plan d'action économique adopté en janvier 2009 par le gouvernement fédéral, a pour objectif de relancer l'économie dans l'immédiat et de contrer les effets à court terme du ralentissement économique mondial. Les investissements publics dans ce domaine créeront de nouveaux emplois et contribueront à la santé et à la qualité de vie de la population. Pour plus de précisions sur ce plan, consultez le site www.plandaction.qc.ca.

En créant le *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique*, le gouvernement du Québec voulait faire en sorte que toutes les régions bénéficient de nouvelles installations sportives. En effet, l'accès à des infrastructures sportives facilite l'adoption de saines habitudes de vie. Pour plus de précisions sur ce fonds, consultez le site www.mels.gouv.qc.ca.

Pour connaître l'état d'avancement du Plan québécois des infrastructures, consulter le site www.infrastructures.gouv.qc.ca.

Also available in English: www.dec-ced.qc.ca.